CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E28352** **VALABLE JUSQU'AU** **22/02/2027**

ÉDITÉ LE 21/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/07/1967

Raison sociale : ENTREPRISE SEGAUD

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 11/06/2024

Capital : 111 000

149 ROUTE DE CHAMPAGNE
ZONE ARTISANALE DE VILLENEUVE
69220 TAPONAS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC taponas 32329931300045

Siret : 323 299 313 00045

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 80 00625

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 147690075

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 147690075

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 04 74 66 18 05 **Fax :** 04 74 69 63 56

Portable : 0683889331

Responsabilité légale :
HOZAEL (794 540 807) / GAY LEA DIRECTRICE GÉNÉRALE DÉLÉGUÉE / GAY MICKAEL DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://www.sarl-segaud.fr

E-mail : lea.gay@sarl-segaud.fr

Effectif moyen : 25 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 906 553 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée)	14	18/02/2025
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	15	18/02/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/01/2026 15:41

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E28352** **VALABLE JUSQU'AU** **22/02/2027**

ÉDITÉ LE **21/01/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/07/1967
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 11/06/2024
Capital : 111 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC taponas 32329931300045

Siret : **323 299 313 00045**
Code NACE : 4331Z
Numéro caisse de congés payés : 80 00625

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 147690075

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 147690075

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : **ENTREPRISE SEGAUD**

149 ROUTE DE CHAMPAGNE
ZONE ARTISANALE DE VILLENEUVE
69220 TAPONAS

Téléphone : 04 74 66 18 05 **Fax :** 04 74 69 63 56
Portable : 0683889331

Site Internet : http://www.sarl-segaud.fr
E-mail : lea.gay@sarl-segaud.fr

Responsabilité légale :
HOZAEL (794 540 807) / GAY LEA DIRECTRICE GÉNÉRALE DÉLÉGUÉE / GAY MICKAEL DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 25 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE	18/02/2025
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante) Mention RGE	18/02/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.